

**TOUS ENSEMBLE, AVEC LES CHEMINOTS ET LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
PRÉPARONS LA GRÈVE JUSQU'À SATISFACTION DES REVENDICATIONS**

Dans un contexte de marche à la guerre et de multiplication des plans sociaux qui suppriment les emplois par milliers, le gouvernement Macron-Barnier s'apprête à imposer par un nouveau 49-3 un budget austéritaire d'une brutalité inouïe, dont les travailleurs – du privé comme du public – seront les premières victimes.

Plus que jamais, une riposte interprofessionnelle d'ampleur s'impose.

À ce titre, l'Union Départementale Cgt-FO de Loire-Atlantique se félicite de la décision de FO Fonction Publique (UIAFP-FO) d'appeler à la grève les 11, 12 et 13 décembre, en même temps que la grève reconductible illimitée de la SNCF, pour gagner sur les revendications.

L'Union Départementale FO se félicite également de la position exprimée par la Confédération qui, par la voix de son secrétaire général, vient d'annoncer que « FO partira sur trois jours de grève reconductibles à partir du 10 décembre ».

L'Union Départementale FO apporte son soutien aux agriculteurs qui doivent pouvoir vivre de leur travail. Elle apportera son soutien lors de la grève des cheminots contre la privatisation du fret ferroviaire et de la SNCF, ce jeudi 21 novembre, en envoyant une délégation sur les piquets de grève qui seront organisés.

À l'instar de l'initiative des camarades FO du CHU de Nantes cette semaine, l'Union Départementale appelle ses syndicats à réunir sans attendre leurs adhérents, à multiplier les discussions partout sur les lieux de travail, à organiser des assemblées générales, dans l'unité la plus large, afin de préparer la grève avec les cheminots et les agents publics, jusqu'à satisfaction des revendications.

- Abrogation de la réforme des retraites pour un retour à 62 ans dans un premier temps ;
- Défense des emplois, abandon des plans de licenciements (Saunier Duval, EDF Cordemais, Auchan, General Electric, Michelin, etc.) ;
- Abrogation de la loi pour le plein emploi ;
- Augmentation générale des salaires, traitements et pensions avec indexation sur l'inflation ;
- Abandon du projet de budget austéritaire Macron-Barnier (moins 60 milliards d'euros annoncés) et de toutes les mesures gouvernementales contre les agents publics (3 jours de carence, 4000 suppressions de postes d'enseignants, 1500 suppressions de postes d'internes, etc.) ;
- Défense de la Sécurité sociale (maintien de l'indépendance du service médical, arrêt des exonérations de cotisations patronales...).

Nantes, le 18 novembre 2024